



BULLETIN D'ADHESION
Bridge Club du Grand Anancy
(BCGA)



ANNÉE 2023 / 2024

Coordonnées adhérent ⁽¹⁾ :

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Email :@..... Tél portable (pour envoi sms) :
N° licence FFB (si déjà licencié) : Dernier club : Saison :

Adhésion :

Cotisation « Normale » (25 €) Cotisation « Extérieure » ⁽²⁾ (15 €)

Montant à régler :

Tarif Adhésion : (Normale ou Extérieure) :€
Licence FFB (33 €) ⁽³⁾ :€
Don supplémentaire :€

TOTAL :

2 moyens de paiement :

- Chèque à l'ordre du BCGA, à adresser au siège dont l'adresse figure au bas de la présente
- Paiement par internet en allant sur la page suivante : <https://bcga74.fr/accueil/paiements-pour-le-bcga/>

Si vous refusez d'apparaître dans des photos affichées au club ou diffusées sur le site, cochez cette case

Date : Signature

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au bureau de l'association.

(2) La cotisation « extérieure » est destinée aux personnes n'habitant pas dans le département Haute-Savoie (74)

(3) La licence FFB est obligatoire pour pouvoir faire les tournois organisés par le club et homologués par la FFB. incluant ceux organisés sur BBO/ REALBRIDGE.